

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal de NOORDPEENE

CR 2025-04

11 avril 2025

Convocation du 2 avril 2025

Membres présents :

Mmes Nathalie BALZA, Isabelle MARCANT, Marie-Laure GLORANT, Michèle GUWY, Delphine LUTUN, Marie WYART.
MM. Thierry DEHONDT-BEDAGUE, Laurent BALZA, Emmanuel MONKERHEY, Albert PIETERSOONE, Stéphane SOCKEEL, Bernard VERHAEGHE.

Membres ayant donné pouvoir :

M. René SELOSSE donne pouvoir à Emmanuel MONKERHEY.
M. Benoît DECLERCQ donne pouvoir à Laurent BALZA.

Membres absents excusés :

Néant

Vérification du quorum :

M. le Maire vérifie si le quorum du conseil municipal est atteint. Le quorum du conseil municipal est atteint.

Secrétaire de séance :

M. le Maire demande à l'assemblée qui souhaite assurer le secrétariat de séance. Marie-Laure GLORANT lève la main et exprime le souhait de le faire et de le fournir rapidement. Le Conseil est d'accord à l'unanimité des membres présents.

Validation du compte-rendu du conseil précédent :

Le secrétaire de mairie a fait parvenir à l'ensemble du conseil une copie du compte-rendu effectué par le secrétaire de séance du 21 mars 2022, Albert PIETERSOONE. Le compte-rendu a été adopté à l'unanimité des membres présents.

Puis M. le Maire, qui préside la séance, est passé à l'ordre du jour.

- Adoption du compte de gestion

Le compte de gestion représente les dépenses et les recettes saisies par la perception durant l'année 2024.

Séparation du CCAS et de la commune sur 2024, mais ça ne sera plus le cas en 2025.

Résultats budgétaires de l'exercice du CCAS de Noordpeene

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes (nettes en euro)	9 811,47 €	6 349,77 €
Dépenses (nettes en euro)	769,20 €	5 541,49 €
Résultat de l'exercice		
• Excédent (Recettes – Dépenses)		808,28 €
• Déficit	769,20 €	

Résultats budgétaires de l'exercice de la commune de Noordpeene

	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Recettes (nettes en euro)	133 762,61 €	595 769,73 €
Dépenses (nettes en euro)	255 521,89 €	616 628,34 €
Résultat de l'exercice		
• Excédent (Recettes – Dépenses)		
• Déficit	-121 759,28 €	-20 858,61 €

Suite aux explications et à l'exposition des résultats par M. Romain MORVAN, secrétaire de mairie, le conseil municipal excepté M. le Maire procède au vote et valide le compte de gestion à l'unanimité des membres présents. Il est à préciser que M. le Maire n'a pas le droit d'assister aux votes sur les adoptions du compte de gestion, du compte administratif et tout ce qui concerne le budget de la commune.

- Adoption du compte administratif

Le compte administratif représente les dépenses et les recettes saisies par la mairie durant l'année 2024.

Résultats du compte administratif du CCAS de Noordpeene

Fonctionnement	Recettes (R)	6 349,77 €
	Dépenses (D)	5 541,49 €
	Résultats (R-D)	808,28 €
Investissement	Recettes (R)	0 €
	Dépenses (D)	769,20 €
	Résultats (R-D)	-769,20 €

Résultats du compte administratif de la commune de Noordpeene.

Fonctionnement	Recettes (R)	595 769,73 €
	Dépenses (D)	616 628,34 €
	Résultats (R-D)	- 20 858,61 €
Investissement	Recettes (R)	133 762,61 €
	Dépenses (D)	255 521,89 €
	Résultats (R-D)	-121 759,28 €

EXCEDENT : 89 392,59 €

Suite aux explications et à l'exposition des résultats par M. Romain MORVAN, secrétaire de mairie, le conseil municipal excepté M. le Maire procède au vote et valide le compte administratif à l'unanimité des membres présents.

- Adoption des reports pour le nouveau budget

Crédits reportés pour 2025 - CCAS

	Investissement	Fonctionnement
Résultats de l'exercice	-769,20 €	808,28 €
Résultats antérieurs	9 811,47 €	571,43 €
Part affectée à l'investissement		
Résultats cumulés	9 042,27 €	1 379,71 €
Restes à réaliser :		
▪ Dépenses	0,00 €	0,00 €
▪ Recettes	0,00 €	0,00 €
Résultats cumulés R.A.R.	0,00 €	0,00 €
Résultat corrigé	9 042,27 €	1 379,21 €

Crédits reportés pour 2025 -Commune

	Investissement	Fonctionnement
Résultats de l'exercice	-121 759,28 €	-20 858, 61 €
Résultats antérieurs	294 620,18 €	55 763,49 €
Part affectée à l'investissement		
Résultats cumulés	172 860,90 €	34 904,88 €
Restes à réaliser :		
▪ Dépenses	0,00 €	0,00 €
▪ Recettes	0,00 €	0,00 €
Résultats cumulés R.A.R.	0,00 €	0,00 €
Résultat corrigé	172 860,90 €	34 904,88 €
Cumul CCAS-Commune	181 903,17 €	36 284,59 €
A reporter	Au 001	Au 002

- Adoption de l'Etat 1259

Après décision avec la commission finances, celle-ci propose de ne pas augmenter les impôts en 2025. Actuellement, la part communale en imposition :

- Taxe foncière bâti : 25,29 %
- Taxe foncière non-bâti : 16,14 %
- Taxe d'habitation : 8,43 %

Cette décision a été adoptée à l'unanimité des membres présents.

- Adoption du budget 2025

Le budget est un ensemble de prévisions de recettes et de dépenses pour l'année en cours. Il faut donc intégrer les recettes et les dépenses déjà reçues et effectuées depuis janvier, tout en prévoyant les dépenses et les recettes jusqu'en décembre. Le budget doit être équilibré : autant de dépenses que de recettes.

VUE D'ENSEMBLE

FONCTIONNEMENT

	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Crédits de fonctionnement Votes au titre du présent budget	648 823,60 €	616 628,34 €
	+	+
002 Résultat de fonctionnement reporté		36 284,59 €
	=	=
Total de la section de fonctionnement	648 823,60 €	648 823,60 €

EQUILIBRE

INVESTISSEMENT

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Crédits d'investissement Votes au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	342 936,27 €	161 033,10 €
	+	+
Restes à réaliser (R.A.R.) de l'exercice précédent		
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		181 903,17 €
	=	=
Total de la section investissement	342 936,27 €	342 936,27 €

EQUILIBRE

Suite aux explications et à l'exposition de la vue d'ensemble par M. Romain MORVAN, secrétaire de mairie, le conseil municipal excepté M. le Maire procède au vote et valide le compte de gestion à l'unanimité des membres présents.

M. le Maire souhaite ajouter deux points à l'ordre du jour, accepté par l'assemblée présente.

- Adoption des subventions pour les associations

Voici les subventions accordées à l'unanimité des membres présents :

Associations	Subventions allouées en 2024	Subventions allouées en 2025
A chacun son livre (suivant la convention avec le Département 2,53 € x 825 habitants)	1 800,00 €	2 087,25 €
USPC	550,00 €	550,00 €
Amicale RPI	350,00 €	350,00 €
Comité des Fêtes	3 700,00 €	3 700,00 €
JAN	700,00 €	700,00 €
Fraternité des Aînés	400,00 €	400,00 €
La Gâchette noordpeenoise	200,00 €	200,00 €
Association communale des chasseurs	75,00 €	75,00 €
ADMR Arnèke-Rubrouck	150,00 €	150,00 €
Amicale des donateurs de sang	150,00 €	150,00 €
Maison de la Bataille	6 000,00 €	6 000,00 €
Comité de la Peene	150,00 €	150,00 €
Yser Houck	50,00 €	50,00 €
CATM	75,00 €	75,00 €
ASEEC	12 000,00 €	12 000,00 €
TOTAL	26 350,00 €	26 637,25 €

- Délégation des baux

A l'unanimité des membres présents, les membres du conseil municipal autorisent la délégation à M. le Maire de signer les baux.

- Boîte à idées

Nous avons eu aucune sollicitation.

- Communications et questions diverses

Interdiction de stationner – Route de Saint-Omer

En concertation avec le conseil municipal et suite à un arrêté municipal, une interdiction de stationner a été mise en place entre le croisement de la route de Saint-Omer et La Place et le croisement entre la route de Saint-Omer et le chemin du Balingberg.

Région HDF – Perte subvention

Ce triathlon passera sur la commune le dimanche 3 juillet 2022 et un besoin de 10 signaleurs a été émis par l'organisation. Bernard VERHAEGHE est chargé de trouver l'ensemble des signaleurs.

Remplacement conduite

Le bus stationnera au niveau de l'arrêt Arc-en-Ciel matérialisé durant les travaux et les employés municipaux accompagneront les enfants vers l'école.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h18.

Thierry DEHONDT

Bernard VERHAEGHE

Isabelle MARCANT

Albert PIETERSOONE

Marie-Laure GLORANT

Delphine LUTUN

Marie WYART

Laurent BALZA

Emmanuel MONKERHEY

Stéphane SOCKEEL

Nathalie BALZA

Michèle GUWY